

# Journal de pharmacie et de chimie

Académie nationale de pharmacie (France). Auteur du texte.  
Journal de pharmacie et de chimie. 1887.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

moules en plâtre; c'est un savant dont la notoriété est universelle. Il a publié sur la flore mycologique des Alpes-Maritimes, un ouvrage considérable, et il publie chaque année de nombreux mémoires très appréciés par les mycologues.

---

## NÉCROLOGIE

---

### M. MÉHU

Le Journal vient de faire une perte cruelle dans la personne de M. Méhu, qui était le collaborateur du Journal pour la revue des publications de pharmacie à l'étranger.

C'était un homme très attaché à ses devoirs, très instruit et très travailleur.

La cérémonie de ses obsèques a eu lieu le 2 décembre, à l'église Saint-Germain-des-Prés, au milieu d'un grand concours de médecins et de pharmaciens.

Voici le discours prononcé par M. Marty :

Cette année comptera, pour l'Académie de médecine, parmi les plus tristes par les deuils dont elles nous a frappés. Après Gallard, Bécлар, Gosselin, Vulpian et Giraud Teulon, qui ont si rapidement disparu de nos rangs, il semblait que cette liste, déjà si cruellement longue, dût être close pour longtemps.

Et cependant, à peine admis à l'honneur de siéger à la place qu'occupait si dignement Mialhe, j'ai le triste devoir d'adresser, au nom de la section de pharmacie et de l'Académie tout entière, un dernier adieu, de rendre un suprême hommage au collègue et au savant qu'un deuil nouveau vient de nous enlever.

Rappeler en quelques traits rapides la vie et la carrière de Méhu, c'est faire l'histoire de la position conquise par la lutte opiniâtre et de travail incessant, c'est faire l'apologie du devoir dans ce qu'il y a de plus honnête et de plus austère.

Celui que nous accompagnons à sa dernière demeure appartenait à une famille d'artisans. Né à Auxonne (Côte-d'Or), le 10 mars 1833, c'est dans cette ville que s'écoulèrent ses premières années sous une direction paternelle des plus rudes, surtout si on la compare à celle d'aujourd'hui. Puis quand vint l'âge où l'homme doit commencer à travailler, Méhu fut placé au collège de sa ville natale; il vint à Dijon prendre ses grades en 1853. Instinctivement poussé vers les sciences expérimentales, il entra à cette époque chez M. Delarue, comme élève en pharmacie, et termina son stage dans cette offi-

ciue quo tout concourait à recommander; en même temps il était proclamé lauréat de l'École de médecine et de pharmacie de Dijon.

Méhu arrivait à Paris en 1856, apportant pour tout patrimoine une ténacité remarquable pour le travail et une volonté absolue de se faire une place dans la carrière scientifique. Il fut nommé, en effet, interne en pharmacie au concours de cette même année, attaché à l'hôpital Saint-Louis, puis à l'hôpital Sainte-Eugénie. On le trouve l'année suivante à la pharmacie centrale des hôpitaux civils, en qualité d'aide pharmacien, et sous la savante direction de Soubeiran. On n'était pas longtemps à se perfectionner au contact d'un maître aussi éminent; aussi Méhu obtenait, au concours de 1858, le titre de pharmacien des hôpitaux de Paris, titre dont il a exercé successivement les fonctions, d'abord à l'hôpital du Midi (juillet 1858), puis à l'hôpital Necker (mars 1862), enfin à l'hôpital de la Charité (décembre 1880), où le mal dont il souffrait depuis longtemps est venu l'enlever. C'est pendant son séjour dans ces deux premiers hôpitaux que, tout en s'acquittant scrupuleusement de ses fonctions multiples, notre collègue prit le grade de licencié ès sciences physiques (novembre 1859), celui de pharmacien de première classe (août 1862), et plus tard celui de docteur en médecine (décembre 1865).

Travailleur opiniâtre, d'une activité que rien ne pouvait lasser, Méhu ne s'est jamais laissé absorber par ses fonctions de pharmacien en chef, ni par ses études professionnelles. Le besoin de connaître, la nécessité de la recherche et de l'investigation le tenaient constamment en éveil, et longue serait l'énumération de ses publications et de ses travaux. Tous ont trait soit à la chimie pure, soit à la pharmacie et à la chimie appliquée à la biologie.

C'est par un travail de chimie proprement dite qu'a débuté notre collègue. Dans une thèse soutenue à l'École supérieure de pharmacie et couronnée à Poitiers par le dixième congrès pharmaceutique, et plus tard dans sa thèse de doctorat en médecine, Méhu fait une étude de la petite centaurée au point de vue chimique et pharmaceutique. Le premier, il signale dans cette plante l'existence d'un principe cristallisé, bien défini, auquel il donne le nom d'*Erythrocentaurine*, et il appelle l'attention sur la curieuse propriété que possède ce corps de rougir à la lumière solaire et de perdre sa coloration rouge quand on le chauffe à une température voisine de celle de son point de fusion.

Il faut citer, parmi ses travaux de même ordre, ses recherches : sur la solubilité du phosphore dans les huiles et l'action des huiles essentielles sur la phosphorescence; sur la préparation par voie humide du sulfure de mercure cristallisé; sur le kermès minéral; sur la préparation de l'indigotine cristallisée au moyen de l'acide phénique; sur la purification du bismuth; sur les tartrates et citrates de fer et leurs combinaisons ammoniacales; sur l'empoisonnement par l'acide phénique, etc., etc.

Mais c'est principalement à ses recherches analytiques sur les liquides de ponction que Méhu a dû la notoriété scientifique dont il jouissait à si juste titre auprès des médecins des hôpitaux et du monde savant.

Ses études sur les liquides épanchés dans la plèvre lui ont valu le premier prix d'un concours ouvert à Lille par la Société de médecine du Nord, et plus tard, en 1874, le titre de lauréat de l'Institut.

Ses recherches sur les divers procédés employés pour doser l'albumine l'ont conduit à un procédé nouveau, par l'acide phénique, dont l'exactitude et la sensibilité ont été reconnues, dans un travail tout récent, supérieures à celles de tous les procédés indiqués depuis.

Qui ne connaît ses analyses de sable intestinal publiées par M. le professeur Laboulbène dans les archives générales de médecine? Son étude sur les liquides pathologiques de la cavité péritonéale, qui ne comprend pas moins de cent cinquante-cinq analyses? Son procédé ingénieux pour extraire, à l'aide du sulfate d'ammoniaque, les pigments d'origine animale?

Les liquides séroïdes, les liquides de l'hydrocèle de la tunique vaginale, ceux de l'hydrocèle enkystée de l'épididyme, le liquide des kystes ovariques, les liquides pathologiques de la cavité pleurale, les liquides articulaires et ceux de la grenouillette, les liquides séreux les plus divers ont été de la part de ce savant l'objet d'investigations incessantes dont le but était d'en connaître la composition, afin d'éclairer le diagnostic médical.

Ce n'est pas ici le moment d'insister sur l'intérêt pratique que présentent ces recherches délicates, mais il est impossible de ne pas signaler la somme énorme de travail qu'elles ont exigé, car elles ont forcé leur auteur à vérifier, et souvent à modifier les méthodes analytiques adoptées jusqu'alors.

Méhu avait voulu faire profiter ses confrères de l'expérience par lui acquise dans ce genre de recherches. On lui doit en effet un traité élémentaire et pratique de chimie médicale appliqué aux recherches cliniques. Cet ouvrage, qui a eu rapidement deux éditions, et qui se trouve dans les mains de tous les praticiens, renferme sous un volume relativement restreint, une foule de documents des plus utiles à la pratique des analyses médicales.

On lui doit encore un volume sur l'urine normale et pathologique et les calculs urinaux; quatre annuaires pharmaceutiques résumant les progrès accomplis, de 1871 à 1875, dans les sciences afférentes à la pharmacie; diverses brochures, dont une très intéressante sur l'analyse des eaux minérales de la grande île Canarie; enfin un ouvrage en deux volumes : *De la Foudre*, écrit en collaboration.

Méhu avait compris de bonne heure que la science n'est pas l'apanage exclusif d'une nation. Les langues allemande, anglaise et espagnole n'avaient pas de secret pour lui, ce qui en faisait un collaborateur des plus précieux. *Les Archives générales de médecine*, le *Bulletin général de thérapeutique* et surtout le *Journal de Pharmacie et de Chimie* devaient à la collaboration de notre regretté collègue une revue des travaux étrangers intéressant les diverses branches des sciences médicales et pharmaceutiques.

Ajoutons, pour terminer cet exposé rapide et nécessairement incomplet, que Méhu a rempli pendant longtemps et non sans éclat, les fonctions d'inspecteur des établissements classés; ses rapports remarquables et des plus consciencieux étaient toujours très appréciés. Méhu a présidé, en 1878, la Société de pharmacie de Paris. Il était membre correspondant de l'Académie de médecine de Belgique, et membre honoraire ou correspondant de nombreuses sociétés étrangères.

Une carrière scientifique si bien remplie, tant de services rendus appelaient.

une haute récompense. Au mois de juin 1880, Méhu fut désigné par tous les suffrages de l'Académie de médecine pour occuper la place devenue vacante, par le décès de Boutron-Charlard, dans la section de pharmacie.

Méhu a toujours été l'homme du devoir; il apportait dans tous ses travaux une conscience à laquelle tous ceux qui l'ont connu s'empressaient de rendre hommage et qui commandait l'estime. Le fond de son caractère était la droiture et l'honnêteté, et une honnêteté parfois nuisible à ses intérêts. Arrivé par le chemin des difficultés, et grâce à un travail opiniâtre et incessant, à une position des plus honorables, mais encore modeste, il s'était usé à la lutte; et si l'intelligence était toujours des plus vives, les forces trahissaient souvent la volonté.

Depuis 1873, il s'était donné une compagne dont le dévouement et l'abnégation ne lui ont jamais fait défaut, et dont la douceur a souvent tempéré les exagérations de cette nature trop fortement trempée. Notre collègue a eu la douleur de perdre un enfant tout jeune encore; il laisse dans la douleur une veuve et trois enfants. La mort, qui le menaçait depuis longtemps, comme il le disait lui-même, l'a enlevé à cinquante-deux ans, c'est-à-dire à un âge où d'autres recueillent le fruit de leurs travaux. Méhu a voulu mourir sur la brèche, refusant obstinément de donner à son corps le repos et les soins dont il avait le besoin le plus impérieux.

Telle a été, Messieurs, la vie laborieuse et utile de Méhu. Telle a été cette lutte de l'intelligence et de la volonté contre une nature physique, primitivement robuste, mais qui n'a pu supporter un travail si multiple et si assidu. La Providence, dont les voies sont cachées, et qui l'a rappelé à elle, lui aura sans doute fait trouver le repos qu'il aurait mérité de goûter ici-bas.

Puisse cette espérance, cher collègue, adoucir la douleur de ta chère famille, des amis que tu laisses sur cette terre et au nom desquels je t'adresse cet adieu.

H. MANTR.

---

## VARIÉTÉS

---

**Service de santé militaire.** — Au grade de pharmacien-major de deuxième classe. — MM. le pharmacien aide-major de deuxième classe Laugier, préparateur de chimie au laboratoire des hautes études au Muséum, et Verne, pharmacien aide-major de première classe.

**Corps de santé de la marine.** — Est nommé au grade de pharmacien de deuxième classe: M. Réland, aide-pharmacien, pharmacien universitaire de première classe.

**Armée territoriale.** — Ont été promus au grade de pharmacien-major de deuxième classe: MM. Petitot, Ville, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier.

**Eaux minérales. Distinctions honorifiques.** — *Médaille d'argent.* — Lacour (Eymard), pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe à l'hôpital militaire d'Oran